Nouvelles de l'activité des sociétés

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **18 (1910)**

Heft 7

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Erratum

Une faute d'impression s'est glissée dans l'article *Moyens de reconnaître le meilleur coton hydrophile,* paru dans le dernier numéro. A la page 66, 2e colonne, ligne 17, lire: « Il y a des personnes qui, par *in*expérience, tiennent à ce craquement ».

Nos lecteurs auront sans doute corrigé d'eux-mêmes.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Nouvelles sections de la Croix-Rouge. — Nous avons tenu nos lecteurs au courant de la création de nombreuses sections de la Croix-Rouge dans le canton de Vaud. Ces sections sont fédérées et dépendent de la Croix-Rouge cantonale vaudoise qui, elle-même, est une des sections de la Société centrale suisse.

Dès lors, trois nouvelles sociétés de la Croix-Rouge se sont fondées:

Section de Moutier, comprenant tout le district de Moutier (Jura bernois); président: M. Gustave Vogel, à Moutier.

Section ajoulote, s'étendant sur tout le district de Porrentruy; président: M. le lieut.-colonel Dietlin, à Porrentruy.

Section de Soleure, président: M. le Dr O. Gressly, à Soleure.

Le nombre des sections de la Croix-Rouge suisse se trouve dès lors être de 50. Nous sommes très heureux de constater les progrès que fait notre société dans la Suisse romande, et aimons à croire que ces nouvelles sections auront bientôt un nombre d'adhérents considérable.

Société militaire sanitaire. — Aux sections de la Société militaire sanitaire.

Chers camarades!

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que le Comité central reste constitué comme par le passé pour la période administrative 1910-1911:

Président: H. Helbling, fourrier, Veltheim-Winterthour; vice-président: H. Heeb, sergent, Veltheim-Winterthour; secrétaire: R. Huber, caporal, Veltheim-Winterthour; caissier: H. Keller, sergent, Wülflingen-Winterthour; archiviste: W. Buss, Haldenstrasse, Winterthour; délégué de la Croix-Rouge: M. O. Huber, conseiller communal, à Winterthour.

En vous remerciant pour la confiance que vous n'avez cessé de nous témoigner, nous vous prions de nous aider à travailler toujours pour le bien et l'honneur de notre association.

Le Comité.

N. B. Toute correspondance est à adresser au président.

Assemblée annuelle des délégués de la S. M. S. — Cette réunion a eu lieu cette année à Hérisau les 7 et 8 mai, sous la présidence du sergent-major Helbling. La société compte actuellement 721 membres actifs répartis sur 30 sections. Celles-ci ont eu, pendant le dernier exercice, 503 exercices et conférences. Dix-huit travaux de concours avaient été présentés, la commission en a primé sept, dont les auteurs ont reçu le diplôme.

A l'occasion de cette réunion, M. Paul Delacrausaz, sergent sanitaire, et président dévoué de la section de Lausanne, a été nommé par acclamation membre honoraire. La prochaine assemblée doit avoir lieu en 1911, à Vevey.

Section des samaritains du Haut-Vallon (Sonvilier-Renan). — Dans les numéros du journal de la Croix-Rouge, parus depuis le mois de janvier à maintenant, il n'a pas encore été fait mention de la fondation de la Société des samaritains Sonvilier-Renan, section du Haut-Vallon.

Nous aurions aimé qu'il parût quelques mots dans le journal de la Croix-Rouge au sujet de notre jeune société.

L'examen du cours a eu lieu en décembre 1909; il comptait 56 participants dont 37 dames et 19 messieurs. M. le Dr Georges Guye, de Sonvilier, qui a donné le cours, s'en est acquitté d'une façon tout à fait élogieuse, et M. le Dr Perrochet, de Chaux-de-Fonds, délégué de la Croix-Rouge, l'en a vivement félicité.

Tous les participants ont subi l'examen avec succès et ont obtenu le diplôme.

Assistaient encore à l'examen, M. le Dr Gobat, de St-Imier, ainsi que des délégués des sections de St-Imier et Chaux-de-Fonds.

La section a constitué son comité sous la présidence de M. A. Jeanneret-Seiler, à Sonvilier. *(Comm.)*

Samaritains d'Yverdon. — Cette société a organisé, un de ces derniers dimanches, un exercice à la gare aux marchandises d'Yverdon. Le chef de gare, M. Siebenmann, avait très gracieusement mis à la disposition de la section un wagon pour le transport du bétail. En peu de temps ce fourgon fut transformé en wagon à blessés, comme le montre le cliché pris par M. Perret, photographe, et que nous reproduisons. Brancards, table, chaise, tout est improvisé par les membres de la société qui ont eu plusieurs exercices ces derniers temps. La section d'Yverdon possède maintenant le matériel nécessaire de pansement et de transport, car elle vient d'acquérir un brancard roulant destiné à transporter des malades ou des blessés en ville. Ce matériel est déposé au poste central de police, où est affichée aussi la liste des samaritains d'Yverdon qui sont présidés par M. Ch. Probst.

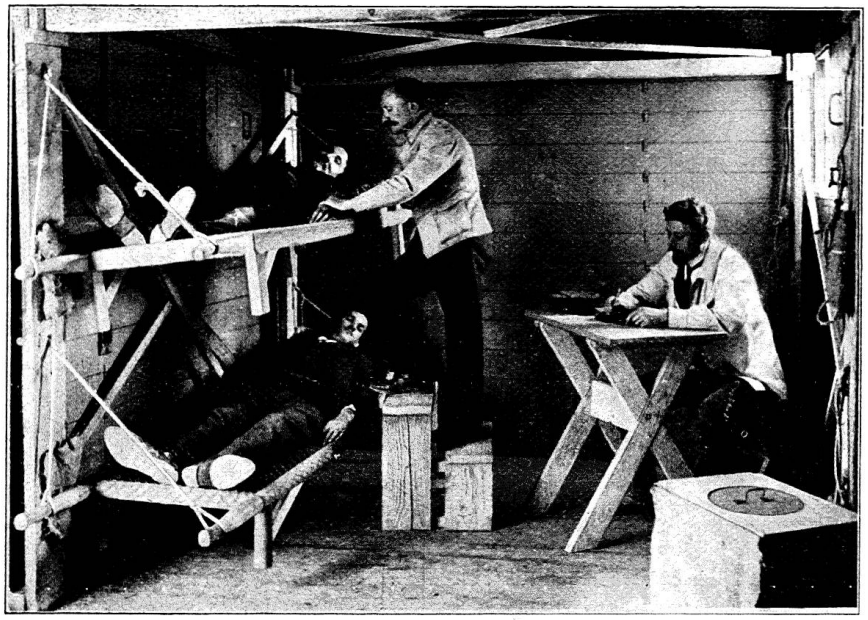

Intérieur du wagon à bétail, aménagé pour le transport des blessés par les samaritains d'Yverdon

Samaritains de Bienne à Orvin. — Samedi soir, 7 mai, Orvin était sens dessus dessous, « le cours de samaritains se terminait par un examen ».

Les salles de l'hôtel de la Crosse de Bâle, mises gracieusement à la disposition de la Société des samaritains, étaient bondées de curieux et d'élèves qui venaient soutenir l'examen final.

Les représentants des autorités d'Orvin, ceux de la Société de la Croix-Rouge, du Comité central des samaritains suisses, de la Société sanitaire militaire, et enfin ceux de la section des samaritains de Bienne y assistaient. Malgré la pluie et le mauvais état des chemins, une ving-

taine de samaritaines et samaritains de notre section étaient venus de Bienne témoigner leur intérêt à la nouvelle section d'Orvin « en formation » sous la direction de M. Paul Villars; 28 personnes ont suivi régulièrement, pendant tout cet hiver, le cours que les autorités d'Orvin avaient bien voulu patronner. L'examen était très bien réussi, tous les participants recevaient la « carte de légitimation » leur octroyant le droit de soigner les blessures. Les transports improvisés étaient particulièrement heureux et originaux.

Nous sommes contents de voir le mouvement donné d'en haut suivre sa course. Le conseil communal se basant sur une large administration, subventionne la nouvelle section, lui facilite sa tâche, lui remet gratuitement locaux et matériel; c'est très beau et nous aimerions voir les conseils communaux d'autres localités de notre Seeland imiter ce bel exemple; nous, samaritains, nous serions les premiers à leur montrer notre bonne volonté pour organiser dans d'autres communes sans médecins une série de cours destinés à former quelques personnes de bonne volonté pour les premiers soins à donner en cas d'accident.

Là-haut, à Orvin, la gaîté a suivi le travail; un petit banquet très bien servi et une petite soirée familière clôturaient le cours et chacun s'en retournait content de ce qu'il venait d'entendre et de ce qu'il venait d'apprendre. Encore un chaleureux merci aux médecins et moniteurs et aux personnes qui ont contribué à la bonne réussite de cette œuvre de bien.

(Communiqué.)

Section des samaritains d'Orvin. — Les participants au cours de samaritains à Orvin se sont définitivement constitués en section, le 12 mai. Le comité, composé de 10 membres, a comme président: M. Henri Aeberli, route de Boujean, 32, à Bienne; secrétaire: Mlle Ketty Saurer; caissier: M. Ernest Meyrat, tous deux à Orvin.

Alliance des samaritains suisses. Comité central. — 1° Les sociétés dont les noms suivent se font inscrire comme sections de l'Alliance: *Hallau, Neukirch-Egnach, Therwil, Weinfelden* et celle du *district de Boudry.*

2° La section de *Mand* s'est dissoute, celle d'*Altikon-Thalheim* est rayée en suite du nombre insuffisant de ses membres.

3° Le budget de 1910 prévoit un déficit de 1000 fr., ce qui obligera le Comité central de réclamer aux sections une cotisation de 30 ct. (au lieu de 20 ct.) pour l'année courante.

4° Le cours de moniteurs de 1910 est fixé entre le 10 juillet et le 14 août; il aura lieu à *Baden* et aura une durée de 8 jours.

5° La Société suisse contre les accidents à Winterthour a fait parvenir au Comité central une allocation de 200 fr. pour 1910; le Comité lui exprime sa gratitude pour ce beau don.

Avis aux sections de l'Alliance des samaritains.

La cotisation de 30 centimes par membre, dûe par les sections à l'Alliance des samaritains suisses, sera prise en **Remboursement,** en même temps que la contribution annuelle de fr. 5. — (comme membre corporatif de la Croix-Rouge) par le caissier central. Nous prions les comités des sections de faire bon accueil à cet encaissement qui sera fait sous peu.

Pour le comité de l'Alliance des samaritains suisses:

Gantner, président.

Imprimerie coopérative de Berne (rue Neuve)